

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire

## ARRETE DU 30 SEPTEMBRE 2011 PORTANT NOMINATION DU REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ETABLISSEMENT FRANCE EXPERTISE INTERNATIONALE

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu l'article 12 du décret n°2011-212 du 25 février 2011 relatif à France expertise internationale,

### ARRETE :

#### *Article 1*

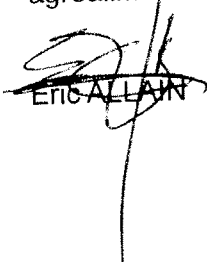
Madame Marie-Hélène Le HÉNAFF, Administratrice civile hors classe, sous-directrice des échanges internationaux à la Direction générale des politiques économique, européenne et internationale, représentera le Ministre chargé de l'agriculture au sein du conseil d'orientation de l'établissement France expertise internationale.

#### *Article 2*

Le Directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin Officiel de la République française.

Fait le 30 septembre 2011

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité,  
et de l'aménagement du territoire  
Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur général des politiques agricole,  
agroalimentaire et des territoires

  
ERIC ALLAIN